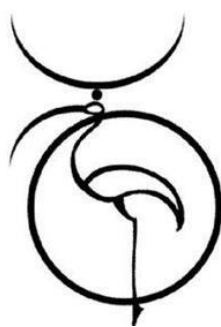


PROGRAMME DE FORMATION



Callista Formation Cform

TP Assistant(e) de Vie aux Familles



Public visé, condition d'accès

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés dans le cadre du Compte Personnel de Formation ou du plan de formation de leur entreprise.

Cette formation peut être suivie par les personnes en situation de handicap dans les conditions suivantes :



Pour les personnes malvoyantes, le support de cours en très gros caractères, en format papier et en format numérique, peut leur être mis à disposition avant le démarrage du cours.



Pour les personnes à mobilité réduite, nos locaux à Pointe à Pitre Chemin Neuf sont accessibles (rampe d'accès, toilettes aménagées). Par ailleurs, la visioconférence permet aussi aux PMR de suivre les cours en direct depuis leur domicile ou leur bureau. Ce procédé permet d'éviter des déplacements quotidiens souvent éprouvants.



Pour les personnes sourdes ou malentendantes, en plus des supports de cours écrits qui sont remis avant le cours, il est possible sous certaines conditions de faire appel à un service de sous-titrage en direct via le service ACCEO / TADEO.

🔗 <https://www.acce-o.fr/comment-ca-marche.html>

Sur le plan du **financement de la formation**, Callista Formation Cform travaille avec CAP EMPLOI et l'AGEFIPH, permettant ainsi à des personnes en situation de handicap d'**accéder à la formation**.



Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre cet accompagnement. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Notre référente handicap : Katia MANGLOU PERIAC 0690 62 68 78.

Public visé

Demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle

Prérequis & Conditions d'admission

- Savoir lire et écrire
- Une première expérience dans le domaine est recommandée
- Avoir une condition physique compatible avec l'exercice du métier
- Entretien individuel et tests psychotechniques

Objectifs opérationnels de la formation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au Titre Professionnel de « Assistant(e) de vie aux Familles » (ADVF). Titre de niveau 3 (CAP/BEP), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Entretien du logement et du linge d'un particulier
- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile



Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs blocs de compétences.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Equivalences et passerelles

Vous trouverez ci-dessous le tableau indiquant les blocs de compétences pour lesquels vous pouvez obtenir une équivalence en fonction du diplôme déjà obtenu.

	CCP1-Entretenir le linge et le logement d'un particulier	CCP2- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien	CCP3-Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif	X		
BEP Carrière Sanitaire et Sociales	X		
BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne	X	X	
Mention Complémentaire Aide à la Personne	X	X	
CAP Petite Enfance	X		X
BEPA Services aux Personnes	X	X	
CAPA Services aux Personnes et vente en espace rural	X	X	
DE Auxiliaire de Vie Sociale (arrêté 4 juin 2007)	X	X	
DE Aide Médico Psychologique		X	
DE Accompagnant Éducatif et Social	X	X	
DE Assistant Familial	X		X
DE Aide-Soignant		X	
DE Auxiliaire de Puériculture			X
Titre Assistant de vie dépendance	X	X	

Pour ne pouvoir présenter que le ou les blocs de compétences manquants, vous devez effectuer votre demande d'équivalence auprès de la DREETS de la Guadeloupe en leur adressant la copie du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité.

Débouché et suite de parcours

Cette formation prépare une insertion directe en emploi : auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile.

Elle peut être prolongée avec un certificat complémentaire de spécialisation "Accompagner les personnes en situation de handicap vivant à domicile"

Programme détaillé de la formation

Module A Accueil – Positionnement – Bilan – Présentation à la certification	<u>32 h</u>
Accueil – Positionnement – Remédiation –	14h
Présentation à la certification et certification	18h
Axe 1 Entretien le logement et le linge d'un particulier CCP1 Module 1 Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.21h S1 Connaissance du rôle de l'ADVF et des limites du cadre de son intervention S2 Connaissance des statuts prestataires mandataires emploi direct et mise à disposition S3 Connaissance du dispositif chèque emploi service S4 Connaissance du dispositif de financement des heures d'aide à l'entretien du domicile S5 Connaissance de base du fonctionnement de la communication verbale et non verbale Module 2 Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.30h S6 Connaissance des risques des accidents domestiques et des moyens de prévention S7 Connaissance des risques liés à l'activité physique S8 Connaissance des principes de sécurité physique et d'économie d'effort S9 Connaissance des règles hygiène individuelles et domestiques et de la prévention de la prolifération microbienne. S10 Connaissance des risques chimiques liés à l'utilisation des produits d'entretien S11 Connaissance des risques d'accidents de trajet et des moyens de prévention S12 Connaissances des modalités de déclaration par le salarié en cas d'accident du travail S13 Connaissance des risques psycho sociaux potentiels et des moyens de prévention S14 Connaissance des supports d'information de l'INRS à destination des aides à domicile SST Module 3 Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.48h S15 Connaissance de base de l'hygiène S16 Connaissance de base des règles d'hygiène liées à l'entretien du logement et la prévention des risques de contamination. S17 Connaissance de base de l'entretien des différents matériaux rencontrés à domicile. S18 Connaissance de la classification des produits d'entretien du logement, de leur utilisation et de leur stockage. S19 Connaissance des risques liés à l'utilisation des produits d'entretien du logement S20 Connaissance des matériels nécessaire à l'entretien des logements S21 Connaissances des modes opératoires de nettoyage des sols, des surfaces et des équipements. S22 Connaissance des principes de développement durable relatif à l'utilisation des produits ménagers. Module 4 Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. 38h S23 Connaissance des règles d'hygiène liées au linge et de la prévention des risques de contamination. S24 Connaissance des produits d'entretien du linge de leur utilisation et de leur stockage. S25 Connaissance des risques liés à l'utilisation des produits d'entretien du linge S26 Connaissance des matériels nécessaires à l'entretien du linge S27 Connaissances de base des principaux textiles, de leurs propriétés, des étiquettes et des pictogrammes. S28 Connaissance des techniques de lavage du linge S29 Connaissances des techniques des travaux de couture simples S30 Connaissance des principes du développement durables relatifs à l'entretien du linge.	<u>137h</u>



Axe 2 Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien CCP2 Module 5 Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage 18h S31 Connaissance des publics aidés S32 Connaissance des principales mesures de protections juridiques (tutelle, curatelle) et leurs conséquences pour la personne et l'ADVF. Module 6 Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement. 35h S33 Connaissance de règles liées aux postures et aux mobilisations des personnes S34 Connaissances de la prévention des risques de chute de la personne aidée S35 Connaissance du rôle de l'ADVF et des limites du cadre de son intervention en cas de suspicion d'une situation de maltraitance de la personne aidée. S36 Connaissance du rôle de l'ADVF et des limites du cadre de son intervention auprès d'une personne ayant une conduite addictive. S37 Connaissance du rôle de l'ADVF et des limites du cadre de son intervention auprès d'une personne en fin de vie S38 Connaissance du rôle des différents intervenants ou relais compétents en fonction des situations à risques S39 Connaissance des principales situations d'urgence et des gestes de premiers secours. Module 7 Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle, et sociale de la personne. 38h S40 Connaissance des besoins fondamentaux de la personne S41 Connaissances des caractéristiques de la relation d'aide et de la relation d'accompagnement S42 Connaissance des notions d'autonomie et de dépendance S43 Connaissance des dispositifs d'accompagnement des personnes âgées dépendantes S44 Connaissance de base des conséquences du vieillissement et rôle de l'ADVF S45 Connaissance des principes généraux des principales pathologies liées au vieillissement et à la dépendance S46 Connaissance du besoin de stimuler la personne pour maintenir son autonomie S47 Connaissance des activités contribuant au maintien de l'autonomie des personnes Module 8 Aider la personne à faire sa toilette, s'habiller et à se déplacer. 40h S48 Connaissance des principales pathologies et leurs conséquences sur l'aide à la toilette, à l'habillage et aux déplacements. S49 Connaissance des techniques d'aide à la toilette et à l'habillage et au déshabillage. S50 Connaissance des risques liés à une immobilisation. S51 Connaissance des aides techniques et des aménagements spécifiques. S51 Connaissance des risques liés aux transferts et aux déplacements des personnes S53 Connaissance des gestes et techniques de mobilisation et de déplacements des personnes Module 9 Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. 39h S54 Connaissance de base de l'hygiène alimentaire S55 Connaissance concernant la dimension culturelle et symbolique des repas S56 Connaissance des principaux groupes d'aliment nécessaire à l'équilibre des repas S57 Connaissances des principes généraux des principaux régimes alimentaires S58 Connaissances des risques liés à l'alimentation et des principes de prévention des fausses routes S59 Connaissance des principes du développement durable relatifs aux courses et à la préparation des repas.	<u>170h</u>
1^{ère} Période de stage	105 h



Axe 3 Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile CCP3 Module 10 Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants. 24h S60 Connaissance du cadre conventionnel du travail à domicile S61 Connaissance du dispositif de financement de son intervention dans le cadre de la garde d'enfant à domicile. Module 11 Prévenir les risques .et assurer la sécurité des enfants 42h S62 Connaissance des risques d'accidents domestiques et des dangers potentiels selon l'âge de l'enfant ainsi que des moyens de prévention. S63 Connaissance des risques liés à l'activité physique lors de la garde de l'enfant S64 Connaissance du rôle de la protection maternelle et infantile S65 Connaissance de base de la protection de l'enfance S66 Connaissance de la prévention de la mort subite du nourrisson S67 Connaissance du rôle de l'ADVF en cas de suspicion d'une situation de maltraitance. Module 12 Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et leurs activités.45h S68 Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant S69 Connaissance des besoins psychologiques du nourrisson et de l'enfant S70 Connaissance du développement affectif de l'enfant (rapport aux autres, à lui-même, à son corps, ses ressentis) S71 Connaissances sur l'acquisition de la propreté, sur les rapports de l'enfant à la nourriture, sur la socialisation de l'enfant S72 Connaissance de la place du jeu dans le développement de l'enfant. S73 Connaissance des différents types de jeux et activités en fonction de l'âge de l'enfant. Module 13 Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers des couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.50h S74 Connaissance des repères sur les règles d'hygiène alimentaire spécifiques au nourrisson S75 Connaissance des repères sur les besoins physiologiques du nourrisson et de l'enfant S76 Connaissance des repères sur le développement psychomoteur de l'enfant S77 Connaissance des repères sur développement affectif de l'enfant (rapport aux autres, à lui-même, à son corps, ses ressentis) S78 Connaissance des repères sur la diversification alimentaire, les notions de diététiques, les régimes particuliers, les troubles alimentaires, les allergies ; S79 Connaissance des techniques de préparation des biberons S80 Connaissance des rythmes du sommeil de l'enfant S81 Connaissance des techniques de toilette des enfants selon leur âge. S82 Connaissance des matériels et équipements de puériculture.	161h
2 ^{ème} Période de stage	105 h
Total centre 500 heures	
Total entreprise 210 heures	
Durée totale 710 h	



Durée totale de la formation : **710 heures**

500 heures en présentiel en centre de formation (17 semaines)

210 heures de stage en entreprise (6 semaines)

La formation est organisée en continu, elle se déroulera dans nos locaux de Pointe à Pitre

Callista Formation Cform

117 rue Frébault Pointe à Pitre

Callista Formation Cform

53 Chemin Neuf Pointe à Pitre 

Mail : drguadeloupe.cform@laposte.net

Tarif : entre 8 euros et 15 euros du coût horaire de la formation en centre.

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Méthode Expositive : 40%,

Méthode Active : manipulation 30%, mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

Séances en présentiel en salle de formation

...Séances à distance si nécessaire

Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques

Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

Paper-Board / Tableau blanc / Vidéoprojecteur

Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur si nécessaire) avec connexion internet

Supports de cours et d'exercices mis en ligne sur Google Classroom.

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Trois Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation concernant l'activité 1 du REAC «Entretenir le logement et le linge d'un particulier ».
- Une évaluation concernant l'activité 2 du REAC «Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien »
- Une évaluation concernant l'activité 3 du REAC «Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile»

Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC ADVF)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel d'Assistant(e) de Vie Aux Familles.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel ADVF.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle
- b) Du Dossier Professionnel du candidat
- c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- d) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.